## **OBSERVATION M12**

Date: ven. 20 mai 2022 à 11:28

Subject: Observations SPDR Perros Guirec

To: cotes-publiques@cotes-darmor-gouv.fr>

## Bonjour,

Je souhaiterais émettre quelques observations au sujet de la révision des périmètres des monuments historiques sur Perros Guirec. Je suis présidente de l'association "Côte de granite rose : Respect & Protection" qui souhaite, à terme, inscrire au patrimoine mondial de l'Humanité par l'Unesco, la côte de granite rose. Nous réunissons à ce jour dans un dossier, toutes les connaissances et dans différentes disciplines qui ont forgé et façonné les civilisations humaines sur ce petit territoire. En effet, d'après diverses travaux, les granites ont, de la préhistoire à nos jours structurés, identifiés, défendus les hommes. Toutes les singularités de ce territoire seront mises en lumière dans ce dossier pour une reconnaissance en site naturel ou bien mixte ce qui veut dire bien naturel et culturel. De ce fait, la protection des sites patrimoniaux architecturaux nous semble de la plus haute importance et la réduction des périmètres protégés est une aberration. D'ores et déjà, il y a quelques monuments tel que l'oratoire de St Guirec qui a perdu sa place centrale et sa perspective visuelle, suite à des constructions modernes qui ne respectent en rien une cohérence architecturale. Je ne comprends pas qu'il y ait une quelconque urgence à réduire encore et encore ces espaces. Pour quoi faire?

Pour agrandir le bâti contemporain existant qui ne suit aucune règle ni esthétique, ni respectueuse du site et du patrimoine culturel et naturel?

Pour construire et permettre à quelques uns de s'approprier encore davantage d'espace. Et quid de la biodiversité? La faune ne peut se développer en toute quiétude dans des espaces de plus en plus réduit, là encore il n'y a pas de respect de la trame verte et bleue. Nous ne sommes pas les seuls habitants!

En outre, Perros Guirec est déjà dans la fourchette très haute d'artificialisation des sols sachant que l'objectif gouvernemental est de zéro artificialisation en 2050,( artificialisation des sols.gouv.fr), avec aucun apport d'habitants! Peut-on conclure à une multiplication des résidences secondaires ou alors des constructions à visée locative saisonnière? On en est loin très loin....Quoique l'on puisse en dire tout le patrimoine culturel doit non seulement être protégé, ce qui est le cas dans une certaine mesure, mais on doit mettre en place des mécanismes encore plus contraignants pour les valoriser dans le but de développer un tourisme culturel qui saura apprécié plus grandement la beauté et l'histoire des lieux et des hommes.

Ploumanac'h et notamment la plage de St Guirec, tous les monuments patrimoniaux sont écrasés entre des maisons ou des restaurants, glaciers et autres activités. Ils ne sont pas mis en valeur et réduire leur périmètre de protection me semble une totale hérésie. C'est le contraire qu'il faut mettre en place et cela ne fait aucun doute.

Voilà ma contibution à ce dossier qui est à l'inverse de ce qu'il faudrait mettre en place. très cordialement